

Mardi 2 avril 2019

Pyrale du buis : traitement des buis dans plusieurs jardins publics de Rouen

A partir de début avril, un insecticide biologique à base de « Bacillus thuringiensis » va être appliqué par les agents municipaux habilités dans les espaces verts comportant de nombreux buis, à savoir le Jardin des Plantes, le Parc Grammont et le Musée de la Céramique.

La mise en place de pièges à phéromone est également prévue à partir de fin avril afin de piéger les papillons mâles et de limiter ainsi la reproduction. Autant de méthodes qui peuvent fonctionner, à condition d'être extrêmement attentif au moindre signe d'infestation. Ainsi la pose de nichoirs à leur intention représente également une solution intéressante pour réguler les populations de chenilles dans les jardins.

Les dates et lieux des fermetures de site seront les suivantes :

Le 2 avril : Musée de la céramique

Le 3 avril : Jardin des plantes

Le 4 avril : Parc Grammont

La pyrale du buis : un papillon venu d'Asie qui mange nos buis

Depuis son introduction accidentelle en France en 2008, elle est maintenant présente dans pratiquement toutes les régions de France. La pyrale du buis est un papillon nocturne originaire d'Asie. Attirée par la lumière, on la voit souvent voler le soir en été autour des lampadaires. Elle s'attaque exclusivement au buis, ce qui constitue un danger majeur pour les plantes ravagées. Plusieurs signes peuvent permettre de détecter la présence de ce ravageur sur les buis : les feuilles brunissent et sèchent, parfois même elles finissent par tomber. On constate aussi la présence de cocons, de toiles, de fils de soie et surtout de nombreuses chenilles. Avec la remontée des températures, les chenilles voraces sortent d'hibernation et se remettent à dévorer les feuilles de buis. Au bout d'un mois environ, elles se transforment en papillons, lesquels se reproduisent, pondent sur les buis, donnant naissance à une nouvelle génération de chenilles dévoreuses... Et ceci jusqu'à l'automne !